

École intercommunale de Musique de Petite Camargue



Adultes et enfants



ÉDITO

Chères musiciennes, Chers musiciens,
Chers usagers, chers parents,

Notre communauté de communes attache une importance toute particulière à faciliter l'accès à l'art et à la culture à tous ses habitants.

Cette volonté s'affiche en son cœur notamment avec l'école de musique intercommunale de Petite Camargue.

Reconnue à l'échelle départementale, elle propose des ateliers divers et variés, allant des activités de formation aux activités musicales, de la chorale à l'apprentissage d'un instrument (percussions, bois, cuivres, claviers, cordes...) en passant par les musiques actuelles et, des pratiques individuelles ou collectives.

Cette structure s'appuie sur une solide équipe pédagogique composée de professeurs expérimentés qui associent passion, rigueur, mais aussi plaisir et divertissement pour vous enseigner au mieux l'art de la musique.

Nous voulons que cet établissement, rassemble au-delà des générations, il est un outil au service de tous, du débutant au plus confirmé. Repensé et moderne, il est un véritable lieu de rencontre et d'ouverture.

Soyez en certain, l'école de musique veillera à votre épanouissement personnel musical.

Nous vous souhaitons à tous, une bonne année musicale !



André Brundu

Président de la Communauté de communes de Petite Camargue
Maire d'Aubord



Mylène Cayzac

Vice-présidente déléguée à la Culture et aux traditions
Maire de Beauvoisin

PRÉSENTATION

Comme établissement d'enseignement artistique l'école de musique intercommunal de Petite Camargue propose un apprentissage des techniques instrumentales et vocales, des pratiques collectives, une connaissance des répertoires (classique, Jazz, musiques actuelles, contemporains) et permet aux différents publics de s'engager dans un parcours personnalisé de formation.

L'offre de cours est dispensée au sein du bâtiment principal de l'école, à Vauvert, mais est également déployée au sein des différentes communes de la collectivité, notamment concernant l'offre de piano et de formation musicale.

Depuis 2007, conformément aux orientations du Schéma départemental des enseignements artistiques mis en place par le Conseil Départemental, l'école de musique contribue à la structuration du réseau de l'enseignement artistique dans le Gard en coopération avec les autres établissements du secteur.



LES PARCOURS PROPOSÉS

Éveil musical et découverte

- **Éveil musical 1** : éveil collectif pour les enfants de 4 ans
- **Éveil musical 2** : éveil collectif pour les enfants de 5 ans
- **Parcours découverte** : Atelier de découverte instrumentale pour les enfants de 6 ans

de 4 à
7 ans

Parcours pédagogiques

- **Parcours cycle 1** :

Pratique instrumentale individuelle + Pratique collective

à partir de 7 ans - ados et adultes non débutants

- **Parcours cycle 2** :

Pratique instrumentale individuelle + Formation Musicale + Pratique collective

Ouvert aux élèves ayant passé l'examen de cycle 1 ou aux nouveaux élèves avec un niveau équivalent

- **Parcours hors-cursus** :

Tous niveaux - ados et adultes

Parcours instrumental :

Pratique instrumentale seule + accès aux ateliers d'ensemble et orchestres
ou

Uniquement pratique collective (2 pratiques possibles parmi la liste proposée)

Pratiques collectives :

Accessible en parcours cycle 1 :

- Atelier Jazz C1
- Atelier Musiques Actuelles
- Big Band Guitare
- Chorale Ados
- Chorale Enfant
- Ensemble de Anches
- Ensemble de cuivres
- Ensemble de guitare classique
- Ensemble de Jazz benjamin
- Ensemble de percussions
- Ensemble de percussions enfants
- Ensemble de Violoncelles
- Harmonie Junior
- Musique de chambre
- Orchestre Benjamin

Accessible en parcours cycle 2 et hors-cursus :

- Atelier Guitare Jazz
- Atelier Jazz C2
- Atelier Musiques Actuelles 2
- Chorale Gospel
- Ensemble d'accordéon
- Impro Jazz
- Ensemble vocal Adulte
- Orchestre d'Harmonie
- Orchestre Symphonique
- Quatuor de saxophones

Formation Musicale

- Formation musicale Collective Cycle 1, MI-Cycle et Cycle 2



Flûte
Flûte à bec

Clarinette



Accordéon



Djing
MAO
Musiques actuelles



Violoncelle



Guitare
(Classique/
Mus. Actuelles)

Violoncelle

En fonction des instruments disponibles dans le département, des instruments sont prêtés aux élèves débutants. Les prêts d'instruments sont réservés aux élèves mineurs résidant sur la commune.

Chaque instrument de musique est prêté pour une durée limitée.

DISCIPLINES INSTRUMENTALES PROPOSÉES

**Batterie
Percussions**



Basse



**Chant
(Classique/
Mus. Actuelles)**



Contrebasse



Saxophone



**Piano
Piano Jazz**



Harpe



Trombone



**Trompette
Tuba**



on
o
le



parc instrumental de l'école de musique, des prêts gratuits d'instruments pourront être ac-
tements ne sont pas automatiques lors des inscriptions ou réinscriptions et seront prioritairement
communauté de communes de Petite Camargue.

a durée d'une année scolaire.

GRILLE TARIFAIRE

PARCOURS	TRANCHE DE QUOTIENT FAMILIAL	Adulte CCPC	1 ^{er} enfant CCPC Etudiant	2 ^{ème} enfant ou 1 ^{er} enfant avec adulte	3 ^{ème} enfant et suivants ou 2 ^{ème} enfant avec adulte
ÉVEIL	HORS CCPC	133 €	83 €	42€	21€
	Q1*	94€	48€	26€	12€
	Q2*	117€	60€	33€	15€
	Q3*	123€	63€	35€	16€
	Q4*	129€	66€	36€	17€
PARCOURS DECOUVERTE					
Parcours	HORS CCPC	220 €	150€	75€	38€
CYCLE 1	Q1	134€	64€	32€	16€
	Q2	167€	80€	40€	20€
	Q3	175€	84€	42€	21€
	Q4	184€	88€	44€	22€
	Instrument + Pratique collective (FM ou ATELIER)				
PARCOURS	HORS CCPC	208€	183€	92€	46€
CYCLE 2	Q1	146€	106€	54€	26€
	Q2	183€	133€	67€	33€
	Q3	192€	140€	70€	35€
	Q4	201€	146€	74€	36€
	Instrument + FM + Pratique Collective				
PARCOURS	HORS CCPC	200€ / 250 €	150€ / 210 €	75€ / 105 €	38€ / 53 €
HORS CURSUS	Q1	112€ / 138€	64€ / 90€	32€ / 48€	16€ / 22€
	Q2	140€ / 173€	80€ / 113€	40€ / 60€	20€ / 27€
	Q3	147€ / 182€	84€ / 119€	42€ / 63€	21€ / 28€
	Q4	154€ / 190€	88€ / 124€	44€ / 66€	22€ / 30€
	Instrument seul				
(30 mn / 45 mn)					
+ accès orchestres et pratiques collectives					
PRATIQUE COLLECTIVE SEULE élèves en cursus prioritaires	Tarif Unique ANNUEL	60€	40€	40€	40€

LES MONTANTS PRÉSENTÉS CORRESPONDENT À DES COTISATIONS TRIMESTRIELLES

À l'exception du parcours pratique collective seule.

2° instrument	Pas de dégressivité. Même tarif que 1° instrument. Admission sur dérogation et en fonction des listes d'attente.
2° adulte	Pas de dégressivité.
Quotients	Q1* : < 700€ Q2* : > 701€ à 1050€ > Q3* : > 1051€ à 1400€ > Q4* : > 1401€

Droit d'inscription annuel : 12€ par famille.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour m'inscrire, je dois avoir :

- Inscription faite sur le portail Familles en créant son compte (<https://petitecamargue.portail-familles.app>) ou en cas de nécessité, s'inscrire à l'accueil de l'école intercommunale de musique de Petite Camargue ;
- Formulaire de cession de droit à l'image rempli ;
- Attestation d'assurance (scolaire et/ou extrascolaire ou responsabilité civile) ;
- Justificatif de domicile (pour les résidents de la CCPC) ;
- Dernier avis d'imposition du foyer fiscal ou attestation de quotient familial de la CAF pour les résidents de la CCPC.

Prise de rendez-vous obligatoire auprès de l'administration de l'EDM pour finaliser l'inscription par téléphone ou par mail ci-dessus :



04 66 88 87 40



secretariat.ecoledemusique
@cc-petitecamargue.fr



Télécharger la fiche
d'inscription en scannant
ce QR code à l'aide de
votre téléphone

PLUS D'INFOS



- Procédure d'inscription en ligne
- Documents à télécharger
- Informations complémentaires



École intercommunale de Petite Camargue,
Parc Nelson Mandela
440 Rue Louise Désir
Vauvert



T.04 66 88 87 40
secretariat.ecoledemusique@petitecamargue.fr
www.petitecamargue.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES
**DE PETITE
CAMARGUE**